{{BAILLEUR}}

{{CIVILITÉ}} {{LOCATAIRE}}

à Raismes, le {{DATE\_COURRIER}}

Objet : Révision annuelle du loyer

{{CIVILITÉ}},

Conformément aux dispositions de votre bail, la valeur de votre loyer est indexée sur l’évolution de l’{{TYPE\_INDICE}} de l’INSEE du {{TRIMESTRE}} trimestre de chaque année.

Récemment publié, cet indice s’établit désormais à {{NI}}.

La formule de calcul de votre loyer est la suivante :

En conséquence, le montant de votre nouveau loyer hors charges indexé est de {{NLHC}} € :

En ajoutant vos charges actuelles ({{CHARGES}} €) nous obtenons votre **nouveau loyer charges comprises: {{NOUVEAU\_LOYER}} €**.

Je vous remercie de bien vouloir appliquer cette augmentation lors du règlement de votre loyer de {{REGLEMENT}}.

Je vous prie de bien vouloir agréer, {{CIVILITÉ}}, l’expression de mes sentiments cordiaux.

{{SIGNATURE}}